

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 38 (2001)  
**Heft:** 1497

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les limites d'une recherche

**Le travail de la commission Bergier a été considérable. Mais l'accès aux sources et la nécessaire critique de l'exercice seront impossibles. Dommage, l'Histoire n'est jamais définitive.**

**L**a commission indépendante d'experts – commission Bergier – vient de rendre public les derniers résultats de ses recherches. Vingt-cinq volumes et une synthèse prévue pour le printemps prochain, le travail est considérable. La Suisse a ainsi entrepris un travail de mémoire sans précédent. Même si, au fil des publications, l'émotion et la controverse ont perdu en intensité, cet effort de clarification ne constitue qu'une étape. Car l'Histoire n'est jamais écrite de manière définitive. Et les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette opération laissent un goût d'inachevé.

Nous disposons maintenant d'un matériau d'une extrême richesse qui permet d'appréhender avec moins de préjugés l'attitude de la Suisse durant la deuxième guerre mondiale. Le mythe de l'intransigeance helvétique – notre pays a su préserver son indépendance grâce à une stricte neutralité – a vécu. Les accommodements, justifiés ou non, les lâchetés et l'égoïsme infirment l'image d'Épinal d'une Suisse juste

au milieu d'un océan d'horreurs et de perversions.

Reste que l'entreprise, tout honorable qu'elle soit, souffre d'un défaut de conception qui relativise ses résultats et interdit d'en prononcer la clôture. La commission Bergier a reçu son mandat des autorités politiques – un arrêté fédéral urgent de 1996. Pour le réaliser, elle a bénéficié de pouvoirs d'investigation exceptionnels: l'ouverture des archives officielles est encore au bénéfice du délai de protection et de la compétence d'exiger l'accès aux documents privés. Or ces documents restent inaccessibles à d'autres historiens, alors même que la publicité et la disponibilité des sources sont des conditions essentielles de la recherche scientifique. C'est dire que les pairs ne pourront exercer pleinement la nécessaire critique des travaux de la commission Bergier. Et même s'ils s'y risquaient, ils ne recevraient pas la réplique des historiens de la commission Bergier, soumis au secret de fonction.

Si le privilège d'accès accordé à quelques-

uns permet de dégager le passé de sa gangue d'ombre, il peut aussi contribuer à faire émerger une nouvelle interprétation convenue, officielle. Le mythe succède au mythe. Alors que l'Histoire se nourrit du débat, de la contestation, de la découverte de nouvelles sources. L'exemple d'Edgar Bonjour, historien officiel de la neutralité, montre bien le danger; pendant trop longtemps son interprétation, fondée sur des documents qu'il fut seul à pouvoir consulter, a tenu lieu de catéchisme historique.

Pour que dans vingt-cinq ou trente ans ne se répètent pas la situation des fonds en déshérence et un nouvel exercice historique d'urgence, il importe de libéraliser l'accès aux sources pour les chercheurs et d'attribuer à ces derniers les ressources nécessaires. L'Histoire ne s'écrit pas par à coups mais par un effort minutieux et constant.

jd

Un résumé de chacun des vingt-cinq rapports est disponible sur le site de la commission Bergier: [www.uek.ch](http://www.uek.ch)

## Anecdotes

### Tour de suisse

On a besoin d'êtres humains pour remplacer les appareils en panne. Samedi 1<sup>er</sup> décembre, tous les distributeurs de billets de «Bern-mobil» font grève. Ici et là des agents, avec leur équipement d'il y a un demi-siècle, vendent des billets à ceux qui ne désirent pas resquiller.

\*\*\*

Revenons sur l'élection du syndic à Lausanne, l'écologiste Daniel Brélaz. Plusieurs quotidiens alémaniques ont été chercher une comparaison dans les aventures d'*Asterix le Gaulois*. Vous voyez quel personnage a servi de modèle: Obélix, bien entendu.

\*\*\*

Plus de 350 œuvres d'art ont été réunies pour la soirée consacrée à la collecte de fonds pour combler le trou dans les finances du PSS. C'est trop pour une mise aux enchères. La vente a donc déjà commencé. Repoussée en raison des événements de septembre, la soirée aura lieu le 22 février 2002. cfp

#### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Dolley (jd)**

Rédaction:  
**Géraldine Savary (gs)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**André Gavillet (ag),  
Jacques Guyaz (jg),  
Charles-F. Pochon (cfp),  
Jérôme Meizoz**

Forum:  
**Marco Danesi**

Composition et maquette:  
**Allegra Chapuis  
Géraldine Savary**

Responsable administratif:  
**Marco Danesi**

Impression:  
**Rückstuhl SA, Renens**

Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@abonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)  
CCP: 10-15527-9

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)